

«**Shabbat**» (Shabbat) initiales de : «**ש'בת ב'מקום ת'קיעות**» (Shabbat à la place des sonneries)

## Lors du Shabbat où Israël porte lui-même le Trône de Gloire, le Tout-Puissant est assis sur le Trône de Miséricorde même sans sonneries du Shofar.

En préparation pour les deux prochains jours de Roch Hashana de l'année 5784 depuis la Création de l'Univers, dont le premier jour tombe un Shabbat, il convient de réfléchir à ce que nos Sages ont institué - de ne pas sonner le Shofar à Rosh Hashana qui tombe le jour de Shabbat. En effet, il est enseigné dans la Mishna (Rosh Hashana, 29b)<sup>1</sup> : «**le Yom Tov de Rosh Hashana qui tombe un Shabbat** » on ne sonne pas le Shofar.

Le Talmud en donne la raison<sup>2</sup> :

***Selon la loi de la Torah, il est permis de sonner du Shofar à Rosh Hashana, même pendant Shabbat, et ceux sont les Sages qui ont décrété que cela était interdit. Ceci est conforme à l'opinion de Rabba : tous sont obligés de sonner le Shofar à Rosh Hashana, mais tous ne sont pas experts dans la sonnerie du Shofar. C'est pourquoi les Sages ont institué un décret selon lequel il ne faut pas sonner le shofar le jour du Shabbat, de peur que l'on ne prenne le Shofar dans la main, que l'on n'aille voir un expert et l'on pourrait le porter sur quatre coudées dans le domaine public***

Toutefois, les commentateurs ont été perplexes : comment est-il possible pour nos Sages d'annuler la Mitzva de sonner du shofar le jour du Shabbat, juste par crainte que quelqu'un, qui n'est pas habitué à sonner du shofar, n'en vienne à profaner le Shabbat - «**de peur que l'on ne prenne le Shofar dans la main, que l'on n'aille voir un expert et l'on pourrait le porter sur quatre coudées dans le domaine public**» ? N'auraient-ils pas pu apporter toutes sortes d'amendements pour empêcher un décret de profanation du Shabbat, par exemple que seul un expert, qui sait sonner, sonnera du Shofar, etc... ?

### La sainteté du Shabbat atténue la sentence à la place du Shofar

Sur cette question, nous trouvons une réponse commune à l'ensemble de nos saints livres, avec diverses ajouts, réponse basée sur un fondement que nos Sages nous ont révélé : la finalité du commandement de sonnerie du Shofar est qu'Hashem se lève, pour ainsi dire, du Trône de Justice et s'assoie sur le Trône de Miséricorde, comme l'explique le Midrash (Vayikra Rabba, 29 :30)<sup>3</sup> :

***Yéhouda, fils de Rabbi Nachman, a ouvert et a dit : « Elokim monte par acclamation (lit. Sonnerie - Téroua), Hashem dans le son du Shofar » (Psaumes, 47: 6). Au moment où le Saint, béni soit-Il, va siéger sur le Trône, Il se rend sur celui de Justice. Pourquoi ? « Elokim monte par acclamation » (Elokim symbolise l'attribut de Justice). Quand Israël prennent leurs Shofarot et sonnent devant le Saint, béni soit-Il, Il se lève du Trône de Justice et s'assoit sur le Trône de la Miséricorde, comme il est dit : « Hashem dans le son du Shofar » (Hashem - Havaya - symbolise l'attribut de Miséricorde). Il est plein de Miséricorde et a pitié d'eux. Il transforme sur eux l'attribut de Justice en attribut de Miséricorde.***

A partir de là, le «**Maor Vashémesh**» (Rosh Hashana) explique la raison pour laquelle nos Sages ont annulé la sonnerie du Shofar à Rosh Hashana. En fait, lors du Shabbat, c'est la Miséricorde qui domine et non la Justice, comme

1 יום טוב של ראש השנה שחל להיות בשבת

2 מדאורייתא מישראל שרי, ורבנן הוא דגזור ביה, כדרכה, דאמר רבה, הכל חייבין בתקיעת שופר, ואין הכל בקיאים בתקיעת שופר, גזירה שמה יטלנו בידו, וילך אצל הבקי ללמוד, ויעבירו ארבע אמות ברשות הרבים

3 יהודה ברבי נחמן פתח (תהלים מז-1), עלה אלקים בתרועה ה' בקול שופר, בשעה שהקב"ה יושב ועולה על כסא דין בדין הוא עולה, מאי טעם, עלה אלקים בתרועה, ובשעה שישראל נוטלין את שופריהן ותוקעין לפני הקב"ה, עומד מכסא הדין ויושב בכסא רחמים, דכתיב ה' בקול שופר, ומתמלא עליהם רחמים ומרחם עליהם והופך עליהם מדת הדין לרחמים

expliqué dans un passage du Zohar Hakadosh (Térouma, 135b) que nous lisons le vendredi soir<sup>4</sup> :

*Quand le Shabbat arrive, la Shéchina entre dans l'union et se débarrasse du côté de l'altérité, le « sitra achra » (les forces de la négativité). Tout jugement s'éloigne d'Elle, et Elle reste en union avec le Saint Rayonnement. ... Toutes les forces de colère et de rancune fuient, et il n'y a d'autre pouvoir qu'Elle dans tous les mondes.*

**Les initiales de « פ'ינו ו'לשונו ר'נה ש'חוק » (notre bouche et notre langue d'accents d'allégresse) forment le mot « שופ"ר » (Shofar)**

Ô combien est extraordinaire l'allusion rapportée par le cabaliste divin, Rabbénou Zvi Hirsh de Zidichov, auteur du « Atereth Zvi » sur le Zohar Hakadosh concernant le verset (Psaumes, 126 :2) : « אז ימלא שחוק פינו ולשונו רנה » (Alors s'emplira de rire notre bouche et notre langue d'accents d'allégresse). Le mot « א"ז » (Az, alors) est formée des lettres « Aleph » et « Zaïn ». Cela évoque le jour de Rosh Hashana qui est le premier « Aleph » jour qui tomberait le « Zaïn » (septième) jour de la semaine, soit le Shabbat. Les initiales de « פ'ינו ו'לשונו ר'נה ש'חוק » (de rire notre bouche et notre langue d'accents d'allégresse) forment le mot « שופ"ר » (Shofar), alludant ainsi le fait que la joie et l'allégresse des chants et des louanges de Shabbat remplacent le Shofar, car ils sont une Ségoula permettant à la Miséricorde de reposer sur Israël.

Nous retrouvons cette sublime explication avec plus d'intensité dans l'enseignement pur du « Bné Yissachar » (Shabbat, 1 :6), qui rapporte notre maître le Arizal (Shaar Hakavanot, Rosh Hashana, Daroush 2) au nom du Zohar Hakadosh (Pinchass, 231b) : la raison pour laquelle Roch Hachana dure deux jours est que le premier jour de Roch Hachana, Hashem juge le monde avec « Dina Kashya » (jugement sévère), à savoir par l'attribut sévère de la Rigueur et le deuxième jour, Hashem juge le monde avec « Dina Rafia », à savoir, par l'attribut amoindri de la Rigueur.

C'est pourquoi Hashem, dans Sa grande Miséricorde et sa Bonté, nous a donné la Mitzva de sonner du Shofar les deux jours de Rosh Hashana, de sorte que le premier jour nous atténuons la Rigueur du « Dina Kashya » et le deuxième jour nous atténuons la Rigueur du « Dina Rafia ». A partir de là, le Zohar Hakadosh explique allusivement le verset (Psaumes, 81 :4)<sup>5</sup> :

*Sonnez le Shofar à la nouvelle lune, au jour fixé pour notre solennité, car c'est un décret en Israël, un précepte en l'honneur du Dieu de Yaacov*

Il faut donc sonner du Shofar afin d'atténuer le « décret » qui fait référence à la sévérité du « Dina Kashya » et sonner du Shofar afin d'atténuer le « précepte » qui fait référence à l'amoindrissement du « Dina Rafya ».

A partir de là, le « Bné Yissachar » explique la raison pour laquelle nos Sages ont annulé la sonnerie du Shofar le Shabbat. En effet, il est écrit dans le Zohar Hakadosh (Yitro, 88b) concernant la sainteté du Shabbat<sup>6</sup> : « en ce jour, tous les jugements sont renversés et n'apparaissent pas dans le monde ». C'est pourquoi la Mitzva du Shofar n'est pas nécessaire pour adoucir les deux types de jugement, car en vertu du caractère sacré du Shabbat, nous les atténuons. Il ajoute une merveilleuse allusion : « שב"ת » (702) (Shabbat) a la même valeur numérique que « קש"י"א רבי"א » (511+291) (Kashya Rafya), pour nous apprendre que la sainteté du Shabbat atténue les deux jugements, le sévère et l'amoindri.

**Le but du service à Rosh Hashana est de faire régner Hashem sur tout l'Univers**

En l'honneur du nouveau Rosh Hashana 5784, j'ai pensé présenter des délices à notre Père céleste, en proposant une nouvelle raison pour laquelle nos Sages ont annulé la Mitzva de sonner du Shofar à Rosh Hashana qui tombe le Shabbat. Nous commencerons par expliquer ce que signifie qu'Hashem siège d'abord sur le Trône du Justice, et quand Israël sonne du Shofar, Hashem se lève du Trône de Justice et s'assoit sur le Trône de Miséricorde.

Le fait qu'Hashem siège sur le Trône de Gloire apparaît explicitement dans les paroles du prophète (Isaïe, 6 :1)<sup>7</sup> :

*Je vis le Seigneur siégeant sur un Trône élevé et majestueux ».*

Or, un des treize articles de foi précise<sup>8</sup> :

*Je crois d'une foi entière que le Créateur, que Son Nom soit béni, est incorporel ; qu'Il est libre de toute représentation et propriété anthropomorphique, et qu'Il n'a aucune ressemblance.*

Alors, comment prétendre qu'Hashem puisse s'asseoir sur un Trône de Gloire ?

4 כד עייל שבתא איהי אתיחדת ואתפרשת מסטרא אחרא, וכל דינין מתעברין מנה, ואיהי אשתארת ביחודא דנהירו קדישא... וכל שולטני רוגזין ומארי דדינא כלהו ערקין ואתעברו מנה תקעו בחודש שופר בכסה ליום חגיגנו, כי חוק לישראל הוא משפט לאלקי יעקב

6 בהדין יומא כל דינין אתכפייין ולא מתערין בעלמא 6  
7 ואראה את ה' יושב על כסא רם ונשא 7  
8 שהבורא יתברך שמו אינו גוף ולא ישיגוהו משיגי הגוף ואין לו שום דמיון כלל 8

Mais ce que l'on entend par là est tel qu'expliqué dans les livres saints à propos de tous les anthropomorphismes mentionnés dans la Torah à propos d'Hashem, «*et Hashem vit*», «*et Hashem entendit*», «*et Hashem respira*», «*et Hashem parla*». En fait, Hashem, qui est infini et qui est au-dessus de tous les concepts, S'est contracté en termes de vue, d'ouïe, d'odorat, de parole, afin de pouvoir se révéler au monde. Selon cela, une explication est nécessaire pour comprendre ce que signifie et l'intérêt qui en découle du fait que le Tout-Puissant siège, pour ainsi dire, sur le Trône de Gloire.

Il est possible d'expliciter cela en se référant à ce qui est expliqué dans tous les livres saints, à savoir que le service du jour de Rosh Hashana consiste à faire régner le Tout-Puissant sur tout l'Univers. Pour cette raison, à Rosh Hashana et durant le reste des dix jours de pénitence, nous terminons la bénédiction «*Ata Kadosh*» par «*le roi saint*», ainsi que la bénédiction «*Hashiva Shofténou*» par «*le roi de Justice*». Le «*Tour*» (OC, 118) en explique la raison au nom du Machzor Vitry<sup>9</sup> :

***Toute l'année, l'on dit « le D.ieu Saint », « le D.ieu de la Justice », à l'exception des dix jours de pénitence où l'on dit « le Saint Roi », « le Roi de la Justice ». Car Il siège alors sur la Justice pour juger le monde entier et Il se montre tel le Roi du la Justice***

C'est la raison pour laquelle à Roch Hachana, dans toutes les prières silencieuses et lors de la répétition du Chazan, nous prions devant Hashem, le Roi du monde, pour que Son royaume soit révélé sur le monde entier, en commençant par la bénédiction «*Tu es saint*»<sup>10</sup> :

***Tu règneras alors seul, Hashem, notre D.ieu,, sur toutes Tes œuvres, sur la montagne de Sion, résidence de Ta gloire et à Jérusalem Ta ville sainte***

Puis nous poursuivons dans la bénédiction intermédiaire spécifique à Rosh Hashana<sup>11</sup> :

***Règne sur l'Univers tout entier par Ta majesté. Montre-Toi à toute la terre pour Ta gloire... que tout être reconnaisse que Tu es souverain, que Tu es le Créateur et que chaque âme proclame : Hashem, le D.ieu d'Israël est roi et Son empire s'étend sur toute chose.***

9 כל השנה כולה אומר האל הקדוש, האל המשפט, חוץ מעשרת ימי תשובה שאומר המלך הקדוש, המלך המשפט, לפי שעכשיו יושב על המשפט לדון כל העולם, ומראה עצמו שהוא מלך על המשפט  
10 ותמלוך אתה הוא ה' אלקינו מהרה לבדך על כל מעשיך, בהר ציון משכן כבודך, ובירושלים עיר קדשך  
11 מלוך על כל העולם כולו בכבודך, והינשא על כל הארץ ביקרך... וידע כל פעול כי אתה פעלתו, ויבין כל יצור כי אתה יצרתו, ויאמר כל אשר נשמה באפו, ה' אלקי ישראל מלך ומלכותו בכל משלה

## **Le but de la Création est de Le désigner comme « Roi », car il n'est pas de roi sans nation**

Or, la vraie explication sur le fait de faire régner Hashem à Rosh Hashana est celle rapportée par Rabbénou Béchayé sur la Sidra de Vayeshev (Genèse, 38 :30)<sup>12</sup> :

***Nous disons à Rosh Hashana, jour où le monde a été créé, « le Saint Roi » et « le Roi de la Justice », car ce jour est le début de Ses actions, car il n'y a pas de roi sans nation.***

Voici ce qu'écrivit l'auteur du Tanya dans son «*Shaar Hayichoud Véhaémouna*» (chapitre 7)<sup>13</sup> :

***Il est connu de tous que la Création du monde a pour finalité la révélation de Sa royauté, béni soit-Il, car « il n'y a pas de roi sans nation »***

La source à ce fondement est le Pirkei de Rabbi Eliezer (3)<sup>14</sup> : ***Avant la Création du monde, le Saint, béni soit-Il, avec son Nom seul existait, et la pensée s'est levée en Lui pour créer le monde... Le Saint, béni soit-Il, consulta la Torah dont le nom est Sagesse afin de créer le Monde. (La Torah) lui répondit : « Souverain des mondes ! s'il n'y a pas d'armée pour le roi et s'il n'y a pas de camp pour le roi, sur qui gouverne-t-il ? S'il n'y a personne pour louer le roi, où est l'honneur du roi ? Le Saint, béni soit-Il, l'entendit et cela lui plut... C'est pourquoi disent les Sages : toute royauté qui n'a pas de conseiller n'est pas une royauté appropriée.***

Ajoutons ce que le Talmud enseigne (Rosh Hashana, 34a)<sup>15</sup> : ***Le sixième jour, ils récitaient (Psaumes, 93 :1) : « L'Eternel règne ! Il est revêtu de majesté » - la raison en est qu'Il a achevé Son travail et a régné sur la Création***

Ainsi, le sixième jour de la Création du monde était le jour de Rosh Hashana, parce que le monde a été créé le 25 Eloul et le sixième jour, qui était le premier Tishrei, le Tout-Puissant a régné sur le monde entier.

Dès lors, nous pouvons comprendre ce que signifie que Hashem est assis sur Son Trône de Gloire. Certes, Hashem, pour Lui-même, n'a pas besoin de Trône de Gloire. Malgré

12 אנו אומרים בראש השנה שבו נברא העולם, המלך הקדוש והמלך המשפט, לפי שהיום ההוא הוא תחילת מעשיו, שאין מלך בלא עם  
13 הנה הוא ידוע לכל, כי תכלית בריאת העולם הוא בשביל התגלות מלכותו יתברך, דאין מלך בלא עם  
14 עד שלא נברא העולם היה הקב"ה ושמנו הגדול בלבד, ועלה במחשבה לברוא את העולם... מיד נתייעץ הקב"ה בתורה ששמה תושיה לברוא את העולם, השיבה לו ואמרה, רבון העולמים, אם אין צבא ואין מוחנה למלך על מה הוא מולך, ואם אין עם מקלסין למלך איזה הוא כבודו של מלך, שמע אדון העולם וערב לו  
15 בשישי היו אומרים (תהלים צג-א) ה' מלך גאות לבש, על שם שגמר מלאכתו ומלך עליהם



tout, Hashem se contracte pour s'asseoir, pour ainsi dire, sur le Trône de Gloire, afin de révéler Sa majesté dans le monde, ainsi qu'il est écrit (Psaumes, 145 :13)<sup>16</sup> : « **Ta royauté remplit toute l'éternité, et Ta domination se prolonge d'âge en âge.** ». Comme expliqué, la manifestation de la royauté se réalise via Israël qui intronise Hashem en accomplissant tous Ses commandements.

Il est ainsi écrit (ibid., 29 :10)<sup>17</sup> : « **ainsi l'Eternel trône en roi pour l'éternité** ». Nous récitons également dans la prière de Nishmat<sup>18</sup> : « **le Roi assis sur un Trône élevé et majestueux** ». Cette idée se retrouve dans la Méguila (Esther, 1 :2)<sup>19</sup> : « **En ce temps-là, le roi Assuérus était établi sur son trône royal, dans Suse la capitale** » - commentaire de Rashi<sup>20</sup> : « **quand la royauté fut fermement établie sous son autorité** ».

Nous pouvons alors expliquer ce qui est expliqué dans les livres saints, la source étant le Zohar Hakadosh (Tsav, 29b)<sup>21</sup> : « **toutes les âmes sont détachées de dessous du Trône de Gloire** ». Comme mentionné, Hashem siège sur Son Trône de Gloire, régnant sur toute la Création, uniquement par le mérite de toutes les âmes d'Israël qui ont accepté la Torah au mont Sinaï. En observant les préceptes de la Torah et en accomplissant Ses Mitzvot, ils couronnent Hashem comme Roi de l'Univers. Cela explique pourquoi les âmes d'Israël sont sculptées sous le Trône de Gloire. En effet, ce Trône sur lequel Hashem siège et gouverne l'Univers entier tient sur les âmes d'Israël, qui Le couronnent en accomplissant les préceptes de la Torah.

### À Rosh Hashana, Hashem est assis sur le Trône du Justice pour vérifier si Israël intronisent Hashem sur le monde entier.

Continuons et expliquons à partir de là la raison pour laquelle, à Rosh Hashana, Hashem s'assied d'abord sur le Trône du Justice, comme le déclare le Midrash : « **Au moment où le Saint, béni soit-Il, va siéger sur le Trône, Il se rend sur celui de Justice** ». Or, un verset précise explicitement (Proverbes, 29 :4)<sup>22</sup> : « **Un roi établit son pays par la justice** ». En effet, la royauté d'Hashem se révèle dans le monde quand il est Roi de Justice, qui juge tous les peuples du monde pour donner une bonne récompense à ceux qui font Sa volonté et un châtement à ceux qui transgressent Sa volonté.

Par conséquent, à chaque Rosh Hashana, qui est le jour de la Création du monde et où Hashem renouvelle la Création chaque année, Hashem est assis sur le Trône de Justice pour examiner le comportement de tout Israël tout au long de l'année, pour savoir s'ils ont fait régner Hashem par leurs actions sur le monde entier. Si chas véshalom, Israël ne s'est pas comporté selon la voie de la Torah et dans la Crainte, et qu'Israël n'a pas fait régner adéquatement le Tout-Puissant, alors la place du Tout-Puissant sur le Trône de Gloire est sur un Trône de Justice, pour punir le pécheurs qui ont empêché le Tout-Puissant de régner sur le monde entier.

D'après ce qui a été dit, nous pourrions comprendre la suite du Midrash : « **Quand Israël prennent leurs Shofar et sonnent devant le Saint, béni soit-Il, Il se lève du Trône de Justice et s'assoit sur le Trône de la Miséricorde** ». Référons-nous à ce qu'écrit Rabbéno Saadia Gaon dans les dix raisons qu'il donne à la sonnerie du Shofar ; la première étant que la finalité de la sonnerie du Shofar est de faire régner Hashem sur l'Univers entier - voici ses mots<sup>23</sup> :

**Raison 1 : c'est le jour anniversaire de la Création, quand Hashem a créé l'univers et a régné sur lui. Tout comme les rois terrestres font souffler dans des trompettes et des cornes pour annoncer et faire savoir partout l'anniversaire de leur couronnement, nous proclamons sur nous comme roi le Créateur en ce jour. C'est ainsi que le roi David a dit (Psaumes, 98 :6) : «le son des trompettes et les accents du Shofar, faites-les retentir devant le Roi Hashem** ».

Il semble que Rabbéno Saadia Gaon a appris cela d'un passage du Talmud (Rosh Hashana, 34b)<sup>24</sup> :

**Récitez devant Moi des versets à Rosh Hashana qui mentionnent les royautés (Malchouyot), les souvenirs (Zichronot) et les Shofarot : les royautés pour que vous Me couronniez comme roi sur vous ; les souvenirs afin que votre souvenir s'élève favorablement devant Moi ; et comment ? grâce au Shofar.**

Le Ritva explique que : « **et comment ? grâce au Shofar** » signifie que grâce aux sonneries du Shofar, nous faisons régner Hashem et par là, les Zichronot - notre souvenir montera positivement devant Hashem.

16 מלכותך מלכות כל עולמים וממשלתך בכל דור ודור  
17 וישב ה' מלך לעולם  
18 המלך היושב על כסא רם ונשא  
19 בימים ההם כשבת המלך אחשוורוש על כסא מלכותו אשר בשושן הבירה  
20 כשנתקיים המלכות בידו  
21 כל הנשמות גזורות מתחת כסא הכבוד  
22 מלך במשפט יעמיד ארץ

23 הענין הראשון, מפני שהיום תחילת הבריאה, שבו ברא הקב"ה העולם ומלך עליו, וכן עושים המלכים שתוקעים לפניהם בחצוצרות ובקורות, להודיע ולהשמיע בכל מקום תחילת מלכותו, וכן אנו ממליכין עלינו את הבורא יתברך ביום זה, וכן אמר דוד (תהלים צח-1) בחצוצרות וקול שופר הריעו לפני המלך ה'  
24 אמר הקב"ה, אמרו לפני בראש השנה מלכיות וזכרונות ושופרות, מלכיות כדי שתמליכוני עליכם, וזכרונות כדי שיבוא לפני זכרונותיכם לטובה, ובמה בשופר

Nous sommes ainsi à même de comprendre pourquoi la sonnerie du Shofar incite Hashem à quitter le Trône de Justice et à siéger sur le Trône de Miséricorde. En effet, puisque nous couronnons Hashem comme Roi sur l'Univers entier par la Mitzva de sonnerie du Shofar, il s'avère qu'Il est assis, pour ainsi dire, sur Son Trône Royal par le mérite d'Israël. Par conséquent, en raison de ce mérite, Il décide d'occuper le Trône de Miséricorde, afin de juger Israël avec Miséricorde pour L'avoir intronisé.

Cela explique très bien la déclaration du Talmud (Yoma, 86a)<sup>25</sup> : « **le pouvoir du repentir est si grand qu'il atteint le Trône de Gloire** ». Lorsqu'un homme faute, chass véshalom, il est considéré comme ayant commis une trahison, un crime de lèse-majesté ; il s'est rebellé contre la souveraineté de Hashem. Alors, Hashem siège, pour ainsi dire, sur le Trône de Justice pour punir ceux qui se sont rebellés et ont commis des actes de trahison contre Sa souveraineté. Il ne peut bien sûr siéger de façon idéale, à cause des fautes commises. Mais, lorsque Israël se repentit pour toutes ses transgressions, son repentir atteint le Trône de Gloire. Ce repentir incite Hashem à retourner sur Son Trône royal et à régner sur le monde selon le mérite d'Israël.

### La révélation fascinante du Shlah Hakadosh : le Shabbat, Israël porte le Trône de Gloire

En suivant ce raisonnement, nous allons maintenant expliquer pourquoi nos Sages ont annulé la Mitzva de sonnerie du Shofar lorsque Rosh Hashana tombe le Shabbat. Référons-nous à ce qui est écrit dans l'office du matin du Shabbat, dans le Yotzer<sup>26</sup> :

***Au Tout-Puissant (EL), qui S'est reposé de toute la Création et le septième jour, Il S'est élevé et S'est assis sur le Trône de Sa Gloire***

Cela implique que Hashem ne siège sur Son Trône de Gloire que lors du Shabbat. Cela ressort également d'un passage du Zohar Hakadosh (Térouma, 135a) récitée par certains le soir de Shabbat avant Arvit<sup>27</sup> :

***Le Saint Béni soit-Il, qui est Un « au-dessus », ne s'assied sur Son Trône de Gloire que lorsqu'Elle aussi a été transformée dans le mystère de l'Unité***

Nous trouvons une explication de ce passage dans le Zohar Chadash (Bereishit, 22a). En fait, Hashem siège déjà sur Son

Trône de Gloire pendant les six jours de la semaine ; cependant, Il ne le fait idéalement que le Shabbat<sup>28</sup> :

***Rav Yéhoudah dit au nom de Rav : Hashem ne siège sur Son Trône de Gloire qu'à l'arrivée de Shabbat ; alors, Il monte et siège sur Son Trône. Rabbi Yossi lui dit : Or, avant la Création, l'Eternel y a siégé ! Rav Yéhouda répond : ... avant la Création du monde, il n'existait personne pour louer Hashem et Le reconnaître. Lorsqu'Il a créé Son monde, Il a créé des anges et des « Chayot Hakodesh », les Cieux avec ses corps célestes, ainsi que l'homme. Ils étaient tous prêts à louer leur Créateur et à Le glorifier. Pourtant, Il n'a pas été glorifié et loué jusqu'à l'arrivée du Shabbat, et ils sont tous devenus silencieux. Alors des chants de joie et de louange ont éclaté parmi ceux qui étaient dans les cieux et ceux d'en bas. Il s'est alors assis sur Son Trône de Gloire. En d'autres termes, il existait enfin quelqu'un qui a reconnu Sa gloire et qui a loué Sa gloire.***

Nous pouvons expliquer cela en nous référant au grand Chidoush du Shlah Hakadosh (Ki Tissa, Torah Ohr) sur le verset (Exode, 30 :12)<sup>29</sup> : « **quand tu élèveras la tête des Enfants d'Israël** ». Certes, en réalité, les anges incandescents appelés « Chayot Hakodesh » portent le Trône de Gloire. Toutefois, la finalité de la Création est que le peuple d'Israël lui-même porte le Trône de Gloire en étudiant la Torah et en accomplissant les Mitzvot et de bonnes actions.

Le Shlah Hakadosh rapporte comme preuve une déclaration du Midrash (Bereshit Rabba, 47 : 6)<sup>30</sup> : « **Les patriarches sont le char divin** ». Selon le Zohar Hakadosh (Tzav, 28b), cela signifie que les patriarches portent le Trône de Gloire sur lequel Hashem siège, pour ainsi dire. De plus, le Zohar Hakadosh (Vaetchanan, 262b) enseigne que les trois patriarches sont en quelque sorte les trois pieds du Trône de Gloire, tandis que le roi David est le quatrième pied. Le « *Mégaleh Amoukot* » sur Vaetchanan (Ofan 252) nous propose une merveilleuse allusion à cela : la valeur numérique des mots **מרכב שלימה** (267+385=652), signifiant Chariot parfait, est égal à la valeur numériques des quatre pieds du Trône de Gloire que sont Avraham, Yitzchak, Yaacov, David : **אברהם יצחק יעקב דוד** (248+208+182+14=652).

28 אמר רב יהודה אמר רב, לא ישב הקב"ה על כסא כבודו, עד שבא שבת ונתעלה וישב על כסאו. אמר לו רבי יוסי, והא קודם שנברא העולם ישב היה הוה ויהיה. אמר רב יהודה, אי משמע לן דעל כסא כבודו ממש הוא לא, אלא הכי תנינן, עד שלא נברא העולם לא היה מי שיקלס להקב"ה ויכיר אותו, כיון שברא עולמו, ברא המלאכים וחיות הקדש והשמים וכל צבאם, וברא את האדם, וכולם מוכנים לשבח ליוצרו ולפארו. ועדיין לא הוה פאר ושבח לפניו, עד שנכנס שבת ושקטו כולם, ופצחו רגה ושבחה העליונים והתחתונים, ואז ישב על כסא כבודו, כלומר אזי היה מי שיכיר את כבודו וישבח לכבודו  
29 כי תשא את ראש בני ישראל  
30 האבות הן הן המרכב

25 גדולה תשובה שמגעת עד כסא הכבוד

26 לאל אשר שבת מכל המעשים ביום השביעי נתעלה וישב על כסא כבודו

27 קוב"ה אחד לעילא לא יתיב על כורסייא דיקרא עד דאתעבידת איהי ברזא דאחד

En conséquence, le Shlah écrit que tel est bien le but de la Création. C'était la volonté Divine qu'Israël, avec ses bonnes actions et sa sainteté, porte le Trône de Gloire. C'est le sens de la déclaration Divine faite à Moshé Rabbénou : « **quand tu élèveras la tête des Enfants d'Israël** » – lorsque tu élèveras Israël afin qu'ils deviennent un « **ראש** », une tête, ils mériteront alors de porter, d'élever ( « **לשאת** ») le Trône de Gloire – aussi, est-il dit « **כי תשא** » (*quand tu élèveras*). De plus, la Torah fait allusion à la manière dont ce niveau d'élite peut être atteint : « **כי תשא את ראש** ». En d'autres termes, si tu élèves les lettres **רא"ש** pour les faire passer à celles suivantes dans l'alphabet, ces lettres deviennent **שב"ת**. Cela suggère que par le mérite d'observer le Shabbat, l'on pourra porter le Trône de Gloire.

Ainsi, nous tirons une leçon précieuse de ce qu'a écrit le Shlah Hakadosh. Lors du Shabbat, Israël atteint un niveau extrêmement élevé de sainteté. Ils portent eux-mêmes le Trône de Gloire à la place des « *Chayot Hakodesh* ». Explication : lors du Shabbat, Israël ne travaille pas et se consacre exclusivement à Hashem, s'unissant à Lui en étudiant la Torah et en le servant. Ainsi, ils couronnent Hashem Roi du Monde. Par conséquent, en ce jour sacré, ils méritent de porter eux-mêmes le Trône de Gloire.

Certes, dans la réalité, Hashem siège également sur Son Trône de Gloire pendant les six jours de la semaine ; néanmoins, la situation optimale ne se produit que lors du Shabbat. Ce n'est qu'alors que Hashem se lève et s'assoit sur Son Trône de Gloire

lorsqu'il est porté par Israël, Son peuple saint, et non par les « *Chayot Hakodesh* ». Pour cette raison, ils ont institué la formule que nous récitons dans les trois prières du Shabbat<sup>31</sup> : « **ils se réjouiront de Ton règne ceux qui observent le Shabbat et qui l'appellent un délice** ». Le peuple d'Israël se réjouit de la souveraineté de Hashem, qui siège sur le Trône de Gloire de Sa Royauté, qu'il porte.

Cela explique magnifiquement pourquoi nos Sages ont annulé la Mitzva de sonnerie du Shofar à Rosh Hashana qui tombe le Shabbat. Comme nous l'avons appris, le son du Shofar a pour but d'inciter Hashem à se lever du Trône de Justice et à s'asseoir sur le Trône de Miséricorde. Mais cela ne s'applique qu'à Rosh Hashana, qui tombe un jour de semaine, lorsque les « *Chayot Hakodesh* » portent le Trône de Gloire. Dans ces circonstances, nous avons besoin du Shofar pour introniser Hashem et Le faire passer du Trône de Justice au Trône de Miséricorde. Ce n'est pas le cas lorsque Rosh Hachana tombe le Shabbat. En effet, en ce jour, le peuple d'Israël lui-même porte le Trône de Gloire, parce qu'il a couronné Hashem. Alors, Hashem s'assoie immédiatement sur le Trône de Miséricorde. C'est le sens de l'institution par nos Sages de la formule : « **le septième jour, Il monta et s'assit sur Son Trône de Gloire** ». Comme nous l'avons expliqué, cela signifie qu'Il s'est levé du Trône de Justice et s'est assis, à la place, sur le Trône de Miséricorde.

31 ישמחו במלכותך שומרי שבת וקוראי עונג

